

Information professionnelle de l'ASF : orthopédiste/bandagiste

Autor(en): **Rousseil, P.-A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **65 (1977)**

Heft 3

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-274836>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Etiennette Chalut-Bachofen

Toute menue, avec son regard d'enfant, elle est pourtant une femme de courage et d'action aux talents multiples, qui s'est brillamment réalisée en de nombreux domaines. Elle avoue: « Mon enfance a été très protégée et choyée par mes parents et mes sœurs aînées, qui s'attendaient à ma soumission, tandis que ma mère, ma sœur plus proche et mes trois frères ont plutôt essayé de me comprendre et de m'épauler. — Une grande famille, c'est merveilleux!

— Mais encore faut-il s'en sortir entière, comme de toutes les autres pressions du clan ou de l'éducation, ou de la morale, ou de la paroisse, ou du parti...

— Vous avez commencé à écrire très tôt, je crois.

— Comme j'étais souvent immobilisée, j'ai beaucoup dessiné et écrit près de mon père, car je ne suis pas allée à l'école avant l'âge de sept ans. Dans le cabinet de travail où mon père, lui, préparait ses cours, ou ses sermons, ou écrivait pour son plaisir de longs poèmes sur des sujets bibliques. Je m'initiais déjà, en quelque sorte, à mon futur métier. Maman aussi écrivait et dessinait beaucoup. Tous les jours, à l'école, sur le tableau noir, elle calligraphiait la phrase que ses élèves (qu'elle appelait ses disciples) recopiaient dans leur cahier. C'était parfois un court poème, toujours illustré.

— En somme, la littérature fut pour vous d'abord une distraction durant les longs mois où vous deviez rester allitée.

— A l'Hospice Orthopédique de Lausanne, où je suis restée trois mois, comme Maman ne pouvait pas venir me voir chaque jour, puisque nous habitons Carthigny, nous nous écrivions tous les jours. Comme nous n'avions rien de très particulier à nous dire, nous écrivions une histoire à laquelle nous ajoutions tour à tour une suite. Ecrire devient vite une habitude. Ensuite, dans la monotonie des premières années de mariage, où l'intérêt du petit

ménage perd son attraction, c'est un refuge, puis un besoin, puis une raison d'être. D'abord on se fabrique un monde secret où s'évader, mais qui est d'un romantisme douteux. Ensuite, on transpose, on s'exprime. Enfin, on vit et on crée, parce qu'un choc de vie a provoqué l'éveil.

— Et vous avez aussi été attirée par le théâtre.

— C'est toute une histoire. Quand j'étais enfant, la vie du village s'intensifiait autour de la fête de Noël. Maman, maîtresse des classes enfantines et des premiers degrés primaires, écrivait chaque année une pièce de Noël à laquelle le village entier participait. Les enfants jouaient et chantaient. Les pères et mères faisaient les costumes et les décors et formaient un chœur d'aînés. Les grands-parents assistaient et versaient des larmes d'attendrissement. Des musiciens tels que Mlle Prokesh et M. Gagnebin mettaient en musique les poèmes. Et cela devenait des chants, des danses, des rondes des champignons ou des biscuits de Noël, avec solé pour quelques voix suaves. Mais, après la mort de Papa, en 1943, Maman, ne pouvant plus écrire, me chargea de reprendre le flambeau. Je mis alors à la scène le conte de Selma Lagerlöf, « La rose de Noël ». Puis j'écrivis « l'Aube », qu'Henri Gagnebin mit en musique, le « Noël des Santons », sur une musique d'Emile Risbort, « Le Bateau d'Or » (musique d'Henri Bochet), « Toi qui aimes » (musique de Louis Piantoni), etc... De là naît une société littéraire pour la jeunesse du village, l'A.B.C., pour qui j'écris une dizaine de revues pleines de chants satiriques, romantiques, parfois même dramatiques, qu'on joue le soir du 31. J'écris aussi une pièce biblique, « Jacob », fortement influencée par Claudel et d'une poésie ébouriffante (1952). Ma fille Marion y joue le rôle de Joseph.

— On dit que votre fille est née sur les planches!

— Et c'est vrai! A huit mois, elle était déjà l'enfant Jésus dans la crèche, et elle tenait son rôle!

— Qu'est devenu l'A.B.C.?

— Il a joué de 1947 à 1963. C'était une troupe d'amateurs passionnés, intelligents, actifs, endurants, avec un metteur en scène et un décorateur qui portaient mon texte, une couturière qui exécutait des costumes avec beaucoup de fantaisie, bref toute une vie spirituelle et artistique, non sans coups d'épingle, bien entendu! Mais jamais mes poèmes et mes textes n'ont été mieux dits que par trois jeunes premières adorables. C'est une chance immense pour un auteur d'être joué même sur une scène de village. C'est fantastique de porter une œuvre jusqu'à sa représentation. Mais que de force dépensée! Comme on m'avait dit que j'étais, à quarante ans, trop vieille pour mener un groupe de jeunesse, ce fut le coup de grâce qui me tirait du pétrin où je m'enlissais. J'écrivis quatre ouvrages: « Personnages », publié en France, aux Editions du Lézard bleu, à Coaraze, et « La Vie Verte », « Reflet dans l'eau » et « Couleurs », aux Editions Perret-Gentil. C'est Fabien Perret-Gentil qui a consacré ma vocation. A Coaraze, je reçois le baptême de poète. Non sans larmes. J'y participe à un concours de poésie avec un manuscrit tiré de ma période « théologique ». Je tombe sur un jury formé d'athées, d'agnostiques, pour qui l'humanisme est dépassé. Le choc est salutaire. Mais deux hommes organisent et président les « Rencontres Poétiques de Coaraze »: Jacques Lepage et Paul Mari. Paul Mari édite ma première plaquette. Et Jacques Lepage est une critique à la fois sévère et amical, qui fuit par terre mon didactisme et m'envoie plus loin, tout en m'encourageant à épurer la forme et à donner l'essentiel. Il est encore cet ami à qui je soumetts mes manuscrits.

— Parlez-moi de votre activité de journaliste.

— Depuis plus de vingt-cinq ans, j'écris la chronique d'Anières dans l'Echo du Petit Lac, et aussi celle de la paroisse d'Anières-Vésenaz. Est-ce ma faute si je suis née dans une famille de théologiens, de pédagogues et d'artistes?

— Et vous ne nous avez rien dit de votre apport dans le domaine des beaux-arts...

— J'ai étudié aux Beaux-Arts durant deux années. Etudes, des galeries d'art s'établissant dans la région, à Hermance en particulier, M. Manz, directeur du journal, voyant que le sujet me passionnait, m'a invitée à y faire la critique artistique. Il faut dire que le village d'Anières est très bien habité, c'est-à-dire par de nombreux artistes, tels que feu le peintre Conrad Meili, Willy Suter, dont l'ascension est passionnante, Karin Lieven, graveur, Elisabeth Perusset, émailleuse. Au surplus, la littérature y est représentée par Yvette Z'Graggen et Jean-Claude Fontane. Aussi la chronique sort-elle du chien écorché pour devenir plus intéressante. J'essaie de donner à la réalité artistique un intérêt aussi vivant et aussi compétitif que le sport, si possible. J'essaie enfin de vivre mon art, ma poésie. Non pas pour être considérée...

— Là je vous arrête, Etiennette Chalut-Bachofen, parce que, en effet, vous avez tu modestement le fait que vous avez reçu le Grand Prix de la Ville de Genève, et aussi le fait que les bijoux que vous fabriquez font fureur jusqu'à Lausanne. Vous nous avez bien caché cette distinction et cet autre de vos talents! Vous êtes aussi une cantatrice de premier ordre...

— Me laissez-vous finir ma phrase? Je disais que j'essaie de vivre mon art, ma poésie, non pas pour être considérée, mais pour que l'idée et la Parole impriment et que l'esprit s'ouvre par elles.

J. Thévoz



Information professionnelle de l'ASF

Orthopédiste / bandagiste



Bandagiste cousant un lombostat

Le domaine de l'orthopédie concerne plus de gens qu'on ne le pense communément (40%). Tôt ou tard dans leur existence, pour des raisons de malformation physique, de certaines maladies, d'accidents ou d'opérations graves (amputations), de nombreuses personnes doivent avoir recours, temporairement ou à vie, à des appareils de soutien ou de rectification de telle ou telle partie de leur corps (orthèses), voire à des prothèses en remplacement partiel ou total d'un membre manquant. Les pays frappés par la guerre connaissent évidemment de grands besoins dans ce domaine, mais des milliers d'accidentés doivent aussi recourir malheureusement à l'orthopédiste...

Domaines d'activité

Les professions d'orthopédiste et de bandagiste sont étroitement complémentaires, quoique nécessitant des apprentissages distincts. De caractère à la fois artisanal et paramédical, elles s'exercent sur la base du diagnostic et des indications du médecin orthopédiste et, la plupart du temps, en relations avec les caisses d'assurance accidents et invalidité.

— L'orthopédiste s'occupe de la confection, voire de la conception, de prothèses de bras et de jambes, d'appareils de soutien, supports plantaires, corsets orthopédiques, attelles de correc-

tion, ainsi que des soins inhérents à l'appareillage des patients.

— La bandagiste confectionne des bandages spéciaux, ceintures abdominales, supports plantaires, lombostats et corsets orthopédiques. En collaboration avec l'orthopédiste, elle garnit les prothèses, appareils et attelles de correction.

Ces travaux s'exercent le plus souvent en équipe pluridisciplinaire dans de petits ateliers de quelques personnes ou dans une clinique orthopédique.

Exemples de quelques travaux

La réalisation d'orthèses et de prothèses de tous genres met en œuvre de nombreuses techniques et pose constamment des problèmes d'adaptation à chaque cas particulier. Il s'agit presque toujours d'un travail fait sur mesures, en relation étroite avec le patient.

Les principaux matériaux utilisés sont les bois, certains métaux, les cuirs, les matières synthétiques et textiles, le plâtre...

Par des travaux tels que: découpage, meulage, repoussage, polissage, burinage, soudure... (métaux), tournage, fraisage... (bois), coulage, moulage, façonnage... (matières plastiques, cuirs), couture, rembourrage, recouvrement... (tissus), etc., l'appareil orthopédique prend progressivement forme jusqu'à s'adapter parfaitement au patient.

Notons aussi l'importance des moulages initiaux (plâtres), des prises de mesures, du calcul et du dessin technique, des divers essayages et réglages.

Certaines prothèses sont des pièces de haute technicité, notamment lorsqu'elles comportent des articulations et des appareillages dynamiques permettant de récupérer certaines fonctions motrices (membres artificiels à guidage électronique). Elles sont produites par des maisons spécialisées et relèvent de la recherche biomédicale.

Apptitudes attendues

Bonne formation scolaire générale de niveau secondaire (calcul, dessin professionnel, connaissances anatomiques), sens des formes et de la mécanique. Intérêt et aptitudes pour la création artisanale et le travail des divers matériaux utilisés dans la profession. Intérêts médicaux et sociaux. Contact humain.

Formation professionnelle

L'apprentissage d'orthopédiste ou de bandagiste est soumis au règlement fédéral du 11 septembre 1967 et dure 4 ans. Un apprentissage complémentaire d'un an 1/2 est requis pour se qualifier dans l'autre profession. La formation pratique est donnée dans le cadre de l'entreprise, les cours théoriques et pratiques à l'école professionnelle à raison d'un jour par semaine. (Pour la Suisse romande: classe intercantonale à Lausanne).

Perfectionnement

Il n'existe pas en Suisse de formation supérieure au certificat fédéral de capacité. Toutefois, les orthopédistes et les bandagistes qualifiés peuvent acquérir une formation de technicien-orthopédiste en Allemagne fédérale (Internationale höhere Fachschule für Orthopädie-Technik, à Francfort sur le Main). Cette école organise aussi des cours complémentaires pour spécialisations et maîtrises.

Perspectives professionnelles

On compte en Suisse environ 300 orthopédistes et bandagistes qualifiés, tra-

vaillant dans une cinquantaine d'entreprises. Les jeunes filles exercent surtout la profession de bandagiste; rares sont encore celles qui choisissent de devenir orthopédiste.

Les possibilités de gain sont favorables, selon des tarifs définis au plan suisse pour chaque type d'appareil par les assurances accidents et invalidité.

Le nombre de places d'apprentissage est cependant limité.

Renseignements complémentaires

L'Association Suisse des Orthopédistes et Bandagistes (ASOB) (secrétaire: E. Nachbaur, Orthopädische Universitätsklinik Balgrist, Forchstrasse 340, 8008 Zurich) donne tous renseignements complémentaires (liste des magasins et ateliers de la branche, places d'apprentissage, salaires, etc.). Possibilités de visites et stages d'information sur demande.

P.-A. Rousseil

Tiré de Femmes Suisses
N° 3 - Mars 1976



KYBOURG

ÉCOLE DE COMMERCE
GENÈVE - 4, Tour-de-Ville - Tél. 28 50 74
Mme M. KYBOURG, directrice
Membre de l'Association genevoise des Ecoles Privées AGEP

Préparation aux fonctions de

SECRÉTAIRE DE DIRECTION trilingue ou quadrilingue
SECRÉTAIRE-STÉNOGRAPHIE trilingue ou quadrilingue
SECRÉTAIRE-COMPTABLE trilingue
STÉNOGRAPHIE bilingue ou monolingue
EMPLOYÉ(E) DE BUREAU bilingue ou monolingue

Langues étrangères enseignées

ANGLAIS : 5 niveaux ; préparation aux examens de la British-Swiss Chamber of Commerce
ALLEMAND : 5 niveaux
ESPAGNOL : préparation aux examens de la Cámara oficial española de comercio en Suiza
ITALIEN : préparation au Diploma di lingua italiana della « Dante Alighieri »
STENO ET DACTYLO : préparation aux Concours officiels de Suisse romande.